

# L'UNESCO lance une étude inédite pour favoriser le développement des médias en Palestine

Ce rapport est le fruit d'une étude réalisée pendant 18 mois dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de développement des médias de l'université de Bir Zeit. Cette étude s'appuie sur les Indicateurs de développement des médias (IDM) de l'UNESCO qui bénéficient d'une reconnaissance internationale. Il s'agit de la troisième évaluation menée dans la région arabe après les études conduites en Egypte et en Tunisie.

Le rapport reconnaît l'existence d'une garantie au droit à la liberté d'expression dans la Loi fondamentale palestinienne, qui tient lieu de constitution, et appelle à son renforcement. D'après les recommandations, les restrictions légales relatives à la liberté d'expression devraient être modifiées conformément aux normes internationales.

L'étude encourage également les autorités nationales à adopter une législation sur le droit à l'information, en s'appuyant sur le travail approfondi réalisé dans ce domaine avec les organisations de la société civile. Elle recommande par ailleurs la mise en place d'un organisme de régulation indépendant, la transformation de la Société palestinienne de radiodiffusion (PBC) et de la Compagnie de télévision en un service public de radiodiffusion indépendant, et la promotion des médias communautaires.

Le rapport invite les médias à mettre en place un système efficace d'autorégulation et appelle les universités à moderniser les formations proposées dans le domaine des médias, notamment en ouvrant de nouveaux masters en Cisjordanie. Il salue également les efforts déployés par les autorités nationales pour impliquer la société civile dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'un plan de transition numérique. Il les encourage à poursuivre dans cette voie.

Le lancement de ce rapport a eu lieu en présence de représentants des médias publics et privés, du gouvernement, de la société civile, des universités et du Syndicat des journalistes palestiniens et de partenaires internationaux.

Ehaib Bessaiso, porte-parole du gouvernement palestinien et directeur du Centre des médias du gouvernement, a déclaré lors de cet événement : « Nous avons besoin de ce rapport et de nombreuses contributions dans le domaine des médias faute de quoi nous ne parviendrons pas à aller de l'avant »

« En tant que gouvernement, nous promettons que nous examinerons toutes les recommandations et que nous nous emploierons, de façon concertée, à favoriser le développement des médias pour la responsabilité et la démocratie », a-t-il ajouté.

Lodovico Folin Calabi, responsable du Bureau de l'UNESCO à Ramallah, a expliqué que « cette étude sera, pour les décideurs, les médias, les organisations de la société civile, les universités et les établissements de formation, une source fiable afin de promouvoir en Palestine un environnement propice à des médias libres, indépendants et pluralistes, en accord avec les normes internationales. »

Ce rapport aidera également les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux à cibler leur aide en fonction des besoins des acteurs nationaux.

La publication de ce rapport intervient deux mois après la candidature de la Palestine à 15 conventions et traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques protégeant le droit à la liberté d'expression. Elle coïncide également avec les discussions en Palestine sur le développement et la mise en œuvre de la Stratégie nationale des médias.

L'événement public organisé à l'occasion de la publication de ce rapport a été l'occasion de présenter les principales conclusions du rapport et d'indiquer le suivi nécessaire pour que ces recommandations soient mises en œuvre.

Guy Berger, directeur de la Division de la liberté d'expression et du développement des médias à l'UNESCO, qui a facilité les travaux du panel sur l'intégration des résultats de l'évaluation dans la Stratégie nationale des médias en Palestine, a appelé de ses vœux la poursuite du dialogue entre les différents acteurs concernés afin d'identifier les domaines d'intérêt commun et d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

« Cette étude est en mesure de réunir les acteurs pour prendre des décisions et mobiliser les ressources nécessaires pour renforcer les médias palestiniens et leur service à la société », a-t-il déclaré.

Nibal Thawabteh, directeur du Centre de développement des médias de l'université de Bir Zeit, a pour sa part souligné que : « le rapport alimentera la stratégie nationale relative aux médias ainsi qu'un plan d'action avec des comités de travail qui seront mis en place le 26 juin et se réuniront régulièrement pour rendre leurs conclusions d'ici la fin de l'année ».

Les discussions ont également porté sur la promotion de la sécurité des travailleurs des médias, le renforcement de la transparence à travers le droit à l'information, la promotion de l'autorégulation et l'égalité des genres dans les médias en Palestine.

Le processus d'évaluation des Indicateurs de développement des médias en Palestine a été conduit au niveau national et impliquait de larges consultations des médias clé en plus de recherches documentaires. Ces consultations ont pris la forme de 58 entretiens approfondis et d'un sondage d'opinion auprès de 555 journalistes en Cisjordanie et à Gaza.

Une attention particulière a été portée aux différents points de vue et à une approche tenant compte de l'égalité des genres. Les premières constatations de l'évaluation ont fait l'objet de discussions lors de deux conférences nationales organisées en juillet et décembre 2013 et rassemblant chacune environ 120 participants. Les commentaires reçus lors de ces conférences ont servi à la finalisation du rapport.

L'évaluation du paysage médiatique palestinien, qui s'appuie sur les Indicateurs de développement des médias de l'UNESCO, a été financée par Canal France International, le gouvernement finlandais, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, et le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication (PIDC).

Contact : Saoria McCabe ([s.mccabe\(at\)unesco.org](mailto:s.mccabe@unesco.org))